

Le Farnham ^{150^e}

Volume 8 - Numéro 1

Hiver 2026



NOUVEAUTÉ! Calendrier intégré!

Détachez et conservez les pages 15 à 18 : elles remplacent le calendrier annuel municipal et vous informeront sur :

- L'horaire des collectes (récupération, compostage, déchets)
- Les activités et événements à venir
- Les dates de versement de taxes, et plus encore!



Consultez le Programme des activités de loisirs aux pages 24 à 28.

www.ville.farnham.qc.ca - Suivez-nous sur Facebook



MOT DU MAIRE



Une autre fin d'année se pointe le bout du nez et fera place à tout plein de belles choses pour 2026.

C'est avec un conseil de ville en partie renouvelé que nous continuerons à travailler ensemble, par et pour Farnham la belle. Je tiens à féliciter les nouveaux venus et à remercier, avec toute la chaleur du monde, ceux qui ont quitté. Je suis très confiant et plein d'aspirations pour les quatre prochaines années.

Comme toujours, il y a tant à faire, et les enjeux psychosociaux sont une réalité à laquelle nous devons faire face collectivement. Les logements abordables et l'environnement seront deux chantiers au cœur de nos actions, tout en maintenant des services courants de qualité, il va sans dire.

Dans un élan plus festif, 2026 coïncidera avec le 150^e anniversaire de Farnham, et je vous assure que notre programmation, qui sera disponible sous peu, sera digne de notre Goût de la vie élevé! Vous pouvez prendre connaissance du logo dans cette édition du Farnham et rester à l'affût pour le dévoilement des diverses activités rassembleuses qui vous seront offertes.

Pour le reste, je demeure bien fier de ce qui fut fait, de ce qui est fait, et je suis très optimiste pour la suite des choses. Le conseil et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année à tous, et surtout, tout plein de petits bonheurs dans votre quotidien pour l'année qui viendra.

N'hésitez jamais à parler à vos conseillères et conseillers, ainsi qu'à moi-même si vous nous croisez dans la rue : c'est toujours un réel bonheur d'échanger avec vous!

Patrick Melchior, maire
pmelchior@ville.farnham.qc.ca

Le Farnham est un bulletin municipal publié trimestriellement et distribué gratuitement dans tous les foyers, les commerces et les industries de la Ville de Farnham et de la Municipalité de Sainte-Sabine.

NOUS JOINDRE

Ville de Farnham
477, rue de l'Hôtel-de-Ville
Farnham (Québec) J2N 2H3

450 293-3178

administration@ville.farnham.qc.ca

www.ville.farnham.qc.ca

Facebook, Instagram et LinkedIn *Ville de Farnham*

HEURES D'OUVERTURE

Bureau municipal

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 13 h

*Conception : Karine Lambert,
Agente de liaison au Service des communications
et relations avec les citoyens
Ville de Farnham*

MEMBRES DU CONSEIL



Devant, de gauche à droite : Nadège Katende, Patrick Melchior et Nathalie Dépeault. Derrière, de gauche à droite : Claude Benjamin, Daniel Campbell, Mario Gagné et Joannie Labrecque.

DISTRICT 1

Nathalie Dépeault

ndepeault@ville.farnham.qc.ca

DISTRICT 2

Daniel Campbell

dcampbell@ville.farnham.qc.ca

DISTRICT 3

Joannie Labrecque

jlalabrecque@ville.farnham.qc.ca

DISTRICT 4

Claude Benjamin

cbenjamin@ville.farnham.qc.ca

DISTRICT 5

Mario Gagné

mgagne@ville.farnham.qc.ca

DISTRICT 6

Nadège Katende

nkatende@ville.farnham.qc.ca

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Marielle Benoit, OMA
Directrice générale et greffière
mbenoit@ville.farnham.qc.ca



Roxanne Roy Landry, MAP
Directrice générale adjointe
rroy@ville.farnham.qc.ca

Le 2 novembre dernier, vous avez élu votre nouveau conseil municipal, celui qui vous représentera pour les quatre années à venir.

Afin d'être bien outillés pour exercer leurs nouvelles fonctions, saviez-vous que les élus municipaux doivent obligatoirement compléter deux formations dans les premiers mois de leur mandat?

Proposée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la formation sur le système municipal, d'une durée équivalente à une journée complète, vise à informer les élus des grandes compétences de l'appareil municipal, telles que le fonctionnement de la Municipalité et celui de la Municipalité régionale de comté, l'aménagement du territoire, la gestion budgétaire et les relations entre les instances politiques et administratives.

À ce contenu s'ajoute une formation en éthique et en déontologie offerte par la Commission municipale du Québec. Celle-ci a pour objectif de susciter une réflexion éthique en ce qui a trait à la gouvernance municipale et à assurer le développement de compétences des élus en la matière.

En plus de ces formations à venir, les premiers mois de vos élus municipaux ne seront pas de tout repos. En plus de s'acclimater à leur nouveau rôle, quelques jours après leur assermentation, le nouveau conseil devra s'affairer à l'un de ses plus gros mandats annuels : la préparation du budget 2026. Les élus rencontreront, à tour de rôle, les directions de tous les Services municipaux, qui leur proposeront différents projets, en plus de leur exposer de nombreux enjeux en lien avec leur Service respectif. À la suite d'une analyse exhaustive, le conseil devra déterminer les priorités pour l'année à venir et déterminer les taux de taxation pour permettre leur réalisation.

Joignez-vous à nous pour souhaiter la bienvenue au nouveau conseil municipal de la Ville de Farnham!

FERMETURE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX POUR LES FÊTES



Hôtel de ville : du 24 décembre au 2 janvier

Bibliothèque municipale Louise-Hall : du 23 décembre au 3 janvier

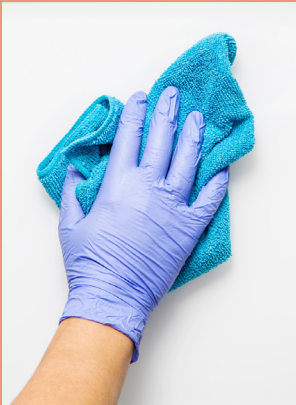
Aréna Madeleine-Auclair : du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Garage municipal : du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier





PRÉVENTION INCENDIE : LA COMBUSTION SPONTANÉE



Le Service de sécurité incendie vous rappelle de faire preuve de prudence avec les textiles imbibés de produits inflammables (huile d'abrasin, cire, graisse, nettoyants, etc.).

Depuis le début de l'année, près d'une dizaine d'événements liés à la combustion spontanée ont été signalés. Lorsqu'on teint nos patios, on cire nos motos et on nettoie avec des produits spécialisés, attention aux risques d'incendie!

Saviez-vous que...

Même après un lavage, un chiffon imbibé de liquide inflammable peut prendre feu tout seul, surtout s'il est mis dans la sècheuse ou entassé sans aération.

- Faites sécher vos textiles à plat et à l'air libre.
- Ne les entassez pas en boule ou dans un contenant fermé.
- Évitez la sècheuse, même pour un textile lavé.

CHUTE DE NEIGE : DÉGLACEZ ET DÉNEIGEZ LES SORTIES

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible pour les pompiers dès leur arrivée.

Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée!

- Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder.



- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille.
- Dégagez vos sorties de tout objet encombrant comme les jouets, les chaussures, les sacs d'école, les pelles, la souffleuse, le barbecue, les meubles de jardin rangés, etc.
- Vérifiez que le numéro civique de votre résidence soit visible en tout temps depuis la voie publique afin de faciliter l'intervention des secours en cas de situation d'urgence.
- Informez la Ville si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée.
- Vérifiez si vos parents en perte d'autonomie sont conscients des risques d'incendie et si les sorties de secours de leur domicile sont déneigées en tout temps.

RISQUES LIÉS AUX PILES AU LITHIUM-ION

Les piles au lithium-ion se trouvent dans plusieurs appareils (outils électriques, téléphones, ordinateurs portables, tablettes, appareils photo, etc.). Bien qu'elles soient généralement sécuritaires, une mauvaise utilisation, recharge ou élimination peut entraîner une surchauffe, un incendie ou une explosion.

Conseils pour une recharge sécuritaire

- Suivez toujours les instructions du fabricant.
- Utilisez uniquement le chargeur approuvé et certifié (CSA, cUL, cETL).
- Évitez les chargeurs non certifiés.
- Rechargez à température ambiante, sur une surface dure et ventilée.
- Ne dépassez pas la durée de chargement recommandée.
- N'utilisez pas d'outils ou de piles endommagés.

Conseils pour l'entreposage :

- Évitez tout contact avec le métal (clés, pièces de monnaie, outils).
- Retirez les piles des appareils inutilisés si le fabricant le recommande.
- Rangez-les dans leur emballage d'origine, dans un endroit frais, sec et à l'écart des sources de chaleur ou d'inflammation.
- Ne les empilez pas : couvrez les bornes avec du ruban non conducteur et placez-les séparément dans des sacs de plastique.





NOUVELLE EMPLOYÉE AU SEIN DE NOTRE SERVICE



Depuis le mois de juillet dernier, le Service des travaux publics ainsi que le Service de traitement des eaux ont le plaisir d'accueillir M^{me} Audrée Bussièrès au sein de leur équipe, à titre de coordonnatrice aux opérations.

M^{me} Bussièrès est une personne énergique, proactive, ouverte d'esprit et possède entre autres un excellent sens de l'écoute. Elle est d'ailleurs ravie de pouvoir vous aider et répondre à vos questions.

Toute l'équipe lui souhaite la plus chaleureuse des bienvenues!

CONSIGNES POUR LE DÉNEIGEMENT

Afin d'assurer un déneigement efficace et sécuritaire de nos rues, certaines mesures essentielles doivent être respectées. Voici les consignes à suivre pour rester en conformité avec la réglementation municipale :

NEIGE DÉPOSÉE DANS LA RUE : UNE PRATIQUE INTERDITE

Pour assurer la sécurité de tous et le bon déroulement des opérations de déneigement, il est strictement interdit de pousser la neige provenant de votre terrain vers la rue. Cette règle est inscrite dans la réglementation municipale en vigueur.

La neige ne peut être déposée dans la rue, sur un trottoir, une borne-fontaine, une aire de stationnement ou tout autre espace public appartenant à la Ville, à défaut de quoi, un **avis d'infraction** est déposé contre le contrevenant d'où l'**amende** est imposée en conséquence.

Merci de votre collaboration pour garder nos rues sécuritaires et accessibles tout l'hiver!



DÉNEIGEMENT DES BORNES-FONTAINES : UNE PRIORITÉ POUR LA SÉCURITÉ!

Les bornes-fontaines doivent demeurer accessibles en tout temps afin d'assurer une intervention rapide en cas d'urgence. Pour protéger efficacement la population, la Ville s'engage, dès la fin de toute précipitation de neige abondante, à dégager ces équipements essentiels.

Aidez-nous à assurer la sécurité de tous en adoptant les bons gestes :

- Ne jetez, ne lancez et ne soufflez pas de neige sur les bornes-fontaines, ni dans l'espace dégagé permettant d'y accéder.
- Laissez un dégagement d'au moins **deux mètres** autour des bornes-fontaines pour permettre une intervention rapide en cas d'urgence.



ATTENTION À L'EMPLACEMENT DES BALISES DE DÉNEIGEMENT!

Afin de faciliter les opérations de déneigement et d'assurer la sécurité de tous, il est essentiel de laisser un dégagement minimal de **1 pied (30 cm)** des trottoirs et des bordures de rue.



STATIONNEMENT SUR LES CHEMINS PUBLICS

Le stationnement d'un véhicule sur un chemin public est **autorisé en tout temps, sauf** dans les cas suivants :

- Lors des **périodes d'alerte** annoncées par les autorités de la Ville (Ex. : opérations de déneigement).
- Là où le stationnement est **interdit par signalisation**.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE DÉNEIGEMENT ?

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter le plan de déneigement de la Ville au www.ville.farnham.qc.ca/services/travaux-publics/deneigement

Vous y trouverez tous les détails sur les opérations, les consignes à respecter et les zones prioritaires.

PROCÉDURE EN CAS DE REFOULEMENT D'ÉGOUT

- **En PREMIER** : Communiquez avec votre plombier afin de faire vérifier votre installation privée.
- Si vous avez un doute raisonnable que la situation provienne du réseau municipal, contactez le Service des travaux publics au 450 293-3326, poste 421.
 - **Heures d'ouverture** :
 - Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
 - Vendredi : 8 h à 13 h
- En dehors des heures d'ouverture ou si la situation constitue une urgence, **composez le 911**.



GEL DE VOTRE ENTRÉE D'EAU : QUE FAIRE ?



- **En PREMIER** : Contactez votre plombier.
- Si le plombier confirme que le gel se situe **dans la portion publique**, communiquez avec le Service des travaux publics au 450 293-3326, poste 421. La coordonnatrice aux opérations vous guidera sur la procédure à suivre pour régler rapidement la situation.
- En dehors des heures régulières de bureau ou en cas d'urgence, **composez le 911**.

QUE FAIRE SI VOTRE SOUS-SOL EST INONDÉ LORS D'UNE FORTE PLUIE?

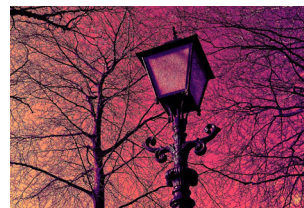
- Pendant les heures régulières de bureau, contactez le Service des travaux publics au 450 293-3326, poste 421. La coordonnatrice aux opérations procédera à l'analyse de votre situation et vous indiquera la marche à suivre.
- En dehors des heures de bureau ou en cas d'urgence, **composez le 911**.



VOUS DÉSIREZ SIGNALER UNE LUMIÈRE DE RUE BRÛLÉE?

Notez le maximum d'informations inscrites sur le poteau concerné ainsi que sa localisation, puis communiquez avec le Service des travaux publics :

- Par téléphone au 450 293-3326, poste 421
- Par courriel à travauxpublics@ville.farnham.qc.ca.



COLLECTES RÉGULIÈRES

FRÉQUENCE DES COLLECTES

Les collectes ont lieu entre 6 h et 20 h.

Afin de ne pas oublier le moment à lequel vous devez sortir votre bac, inscrivez-vous à **Cloudli** via notre site Web afin de recevoir un rappel la veille de chaque collecte, par message texte ou par courriel.

HORAIRE ET SECTEURS DE COLLECTE

Consultez le **calendrier aux pages 15 à 18** pour connaître les jours de collecte et le secteur dans lequel vous êtes situé. De plus, toutes ces informations sont disponibles sur le site de la Ville de Farnham : www.ville.farnham.qc.ca.



EXIGENCES LORS DES COLLECTES

Contenu autorisé

Seul le contenu du bac est vidé. Toute matière déposée au sol est laissée sur place.

Poids maximal

Le bac ne doit pas excéder **90 kg**.

Positionnement du bac

Pour assurer une collecte efficace, le bac doit être :

- À **au moins 1 m** de tout obstacle (Poteau, balise, véhicule, immeuble, perron, etc.).

- Placé de façon à ce que **la poignée soit orientée vers le bâtiment**.
- Déposé **en bordure de la voie publique**, au plus tôt **12 heures avant la collecte**.

Retrait du bac après la collecte

Une fois vidé, le bac ne doit pas demeurer en bordure de la voie publique. Il doit être retiré **au plus tard 12 heures après la collecte** et rangé **dans la cour latérale ou arrière** de l'immeuble dont il provient.

Service des travaux publics



Comment placer mes bacs lors de la collecte?

www.ville.farnham.qc.ca





Recevez gratuitement des informations municipales selon vos intérêts, par message texte SMS ou courriel!

Soyez avisés rapidement lors de situations d'urgence !

Inscrivez-vous dès maintenant : www.ville.farnham.qc.ca/cloudli

SYSTÈME D'ALERTES

Inscrivez-vous au système d'alertes Cloudli afin de recevoir un rappel la veille des collectes ou lors de changements (message texte ou courriel), à partir du site Internet de la Ville de Farnham.

VOUS DÉSIREZ PLUS D'INFORMATION?

Pour obtenir un bac, connaître les collectes spéciales et leurs exigences (encombrants valorisables, feuilles mortes, sapins), ou pour obtenir des informations sur la Zone Éco de Cowansville, consultez la section Collectes de notre site Internet ou contactez-nous au 450 293-3178.

ÉCOCENTRE

ÉCOCENTRE RÉGIONAL

Écocentre régional
2500, rang Saint-Joseph
Cowansville

Ouvert toute l'année
Fermé les dimanches et les jours fériés
Lundi au jeudi: 7 h 30 à 16 h 30
Vendredi: 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Samedi: 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h
Dimanche: FERMÉ

ESPACE DE RÉEMPLOI

Apportez-y vos encombrants et matériaux de construction encore en bon état et reprenez-en GRATUITEMENT pour vos propres besoins!

CHANGEMENT DE NOM

La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM) devient la ZONE ÉCO!



Visitez BMvert.ca pour connaître la liste détaillée des matières acceptées.





Toutes en plastique.
Toutes consignées.



Ouverture d'un nouveau lieu de retour Consignation à Farnham

201, rue Principale Est, local 102

Rapportez vos contenants consignés !

Pour plus de détails : consignation.ca

 **consignation**



NOUVELLE CONSEILLÈRE EN URBANISME



Le 22 septembre dernier, M^{me} Florencia Saravia s'est jointe à l'équipe du Service de planification et d'aménagement du territoire et occupe le poste de conseillère en urbanisme. Forte de son expérience à travailler avec différentes clientèles et par ses connaissances architecturales, urbanistiques et économiques, elle saura bien vous accompagner dans vos projets. Vous pouvez rejoindre M^{me} Saravia par téléphone au 450 293-3326, poste 222 ou par courriel à fsaravia@ville.farnham.qc.ca.

Nous lui souhaitons la bienvenue!

PERMIS ET CERTIFICAT D'AUTORISATION EN LIGNE

Nouveauté : Demandes d'urbanisme maintenant disponibles!

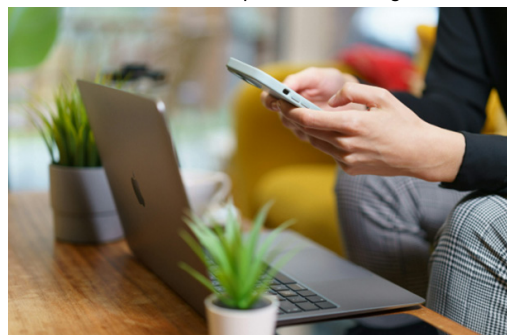
Depuis le début de l'année 2025, les citoyennes et citoyens de Farnham peuvent maintenant effectuer leur demande de permis et de certificats d'autorisation en ligne. Cet avancement connaît beaucoup de succès et nous recevons de plus en plus de demandes via cette fonctionnalité.

Dans cet ordre d'idée, la Ville est heureuse d'annoncer que les demandes d'urbanisme sont maintenant disponibles en ligne :

- PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale)
- Dérogation mineure
- Usage conditionnel
- PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble)
- Modification d'un règlement d'urbanisme
- Et bien d'autres!

Nous vous invitons à consulter notre site internet pour y trouver les différentes réglementations (services, services aux citoyens, volet urbanisme) et notre accès aux permis en ligne.

Pour toutes questions sur votre projet, communiquez avec le Service de planification et d'aménagement du territoire au 450 293-3326, poste 239 ou à admin-spat@ville.farnham.qc.ca.



LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PERMIS INCOMPLÈTE : QUE FAUT-IL SAVOIR

Déposer une demande de permis municipal est une étape essentielle pour réaliser des travaux ou des projets soumis à la réglementation locale et ce, que ce soit pour une construction, une rénovation, une installation ou une occupation permanente d'un local commercial. Certaines informations et documents sont requis lors du dépôt pour que votre demande soit complète et qu'elle puisse être étudiée.

Lorsque vous déposez une demande de permis incomplète, cela peut entraîner des retards importants dans le traitement de votre dossier ou même le rejet de celui-ci. **Il est donc essentiel que le dossier soit complet.** Une demande est considérée comme incomplète lorsqu'elle ne contient pas tous les documents requis ou que certains éléments sont non conformes. Par exemple, cela peut inclure des documents mal numérisés ou non lisibles, l'absence de documents selon la demande, un manque d'informations sur le formulaire ou sur les plans et croquis, une description des travaux non détaillée ou le montant non acquitté.

Les conséquences d'un dossier incomplet feront en sorte que votre dossier sera mis en attente. Un courriel sera envoyé pour vous informer des pièces manquantes. Le traitement sera suspendu temporairement jusqu'à la réception des documents ou des informations complémentaires. En cas de non-réponse dans les délais, la demande peut être annulée. Il est donc important de vérifier au préalable les documents requis. Une demande complète doit inclure, entre autres, le formulaire officiel rempli et signé (formulaire papier ou en ligne), une description détaillée du projet, les plans et devis (implantation, architecture, etc., si requis),

le certificat de localisation, si applicable, une preuve de propriété ou autorisation du propriétaire, le coût estimé des travaux et le paiement des frais exigés. Les documents requis, pour chacune des différentes demandes, sont inscrits autant sur le formulaire papier qu'au niveau des normes sur les permis en ligne.

En cas de doute, consultez le site de la Ville de Farnham dans la page des demandes de permis.

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter le Service de planification et d'aménagement du territoire au 450 293-3326, poste 239.



REFONTE RÈGLEMENTAIRE

Le plan d'urbanisme et le règlement de zonage datant de plus de dix ans, la Ville de Farnham, en collaboration avec la firme *L'Atelier Urbain*, a mené une importante refonte de sa réglementation d'urbanisme, afin de l'adapter aux réalités actuelles.

La Ville a entrepris une réflexion approfondie pour redéfinir la vision stratégique et ce projet a pris forme également grâce à la précieuse participation de la population, notamment lors de la consultation publique de mai 2024 et du sondage en ligne qui a suivi.



Suivant la rédaction des nouveaux règlements et les démarches d'adoption de ceux-ci, une consultation publique a eu lieu pour les présenter à la population :

- *Règlement adoptant le plan d'urbanisme;*
- *Règlement de zonage;*
- *Règlement sur les usages conditionnels;*
- *Règlement sur les dérogations mineures;*
- *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;*
- *Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble;*
- *Règlement de lotissement;*
- *Règlement de construction;*
- *Règlement de démolition;*
- *Règlement sur les permis et certificats.*

La consultation a eu lieu en deux étapes, la première étant la réception de commentaires par écrit, du 16 au 30 juillet 2025. La deuxième étape fut une consultation en présentiel le mardi 5 août à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À la lumière des interventions, commentaires et réflexions citoyennes recueillies lors de la consultation, il fut confirmé que le travail réalisé reflétait bien la vision de la population. Par ailleurs, la consultation a confirmé la pertinence des orientations proposées dans la refonte réglementaire, tout en réaffirmant l'importance d'un dialogue continu entre la Ville et ses citoyens pour assurer un développement harmonieux et durable du territoire.

Avec l'entrée en vigueur de ces règlements, les membres du Service de planification et d'aménagement du territoire sauront bien vous accompagner dans vos projets et démarches.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Il est important de savoir que des demandes de permis et/ou de certificats d'autorisation sont nécessaires pour certains travaux, ou installations sur votre propriété.

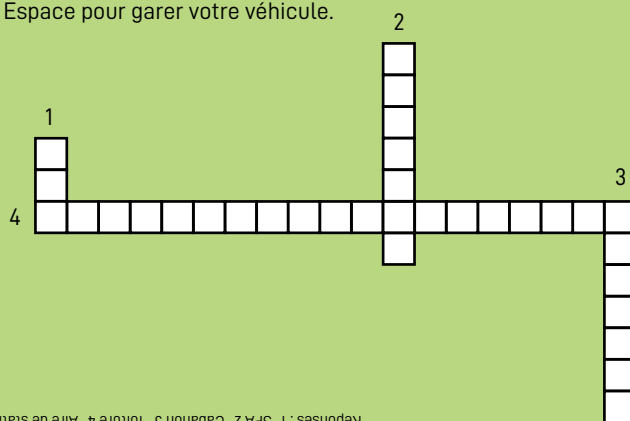
Voici un petit mot croisé qui fait mention de quelques demandes requises afin d'éviter de recevoir des avis d'infraction du Service de planification et de l'aménagement du territoire.

Horizontal

1. Bain bouillant relaxant.
2. Petit bâtiment/abri dans votre cour, souvent acheté chez des commerces de grande surface.
3. Protège votre bâtiment des intempéries.

Vertical

4. Espace pour garer votre véhicule.



Réponses : 1- SPA 2- Cabanon 3- Toiture 4- Aire de stationnement

PISCINES RÉSIDENTIELLES REPORT DU DÉLAI DU 30 SEPTEMBRE 2025

En septembre dernier, la ministre des Affaires municipales a annoncé le **report d'un an** pour l'échéance concernant la conformité au *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*, prévu le 30 septembre 2025 et ce, à l'égard des installations qui étaient auparavant exemptées.

Ainsi, les propriétaires de piscine, dont des ajustements étaient requis, ont un nouveau sursis pour se conformer. Il n'en demeure pas moins que la sécurité de tous doit être une priorité. Ainsi, les membres du Service de planification et d'aménagement du territoire sont disposés à vous rencontrer, à vous accompagner et à inspecter vos installations.



L'ESPACE VERT À PRÉSERVER SUR NOS PROPRIÉTÉS

L'aménagement d'une propriété est plaisant à réaliser. Toutefois, dans le cas d'une nouvelle construction ou lorsqu'une propriété est déjà existante, plusieurs éléments doivent être pris en considération, dont l'espace vert à préserver. Plus précisément, l'espace vert est un espace minimal conservé en couvert herbacé, arborescent et/ou arbustif. Cet espace joue plusieurs rôles essentiels, soit la rétention des eaux pluviales, la réduction des îlots de chaleur, l'esthétique, ainsi que des bienfaits moraux sur les habitants.

Concernant les espaces verts à préserver lors d'une nouvelle construction, le règlement sur le zonage précise un pourcentage à respecter selon la superficie des terrains et si celui-ci est localisé à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, tel que démontré au tableau.

	Superficie des terrains	Pourcentage minimum à conserver
Terrain situé à l'intérieur du périmètre urbain	0 à 300 m ²	20 %
	301 à 1 499 m ²	25 %
	1 500 m ² et plus	30 %
Terrain situé à l'extérieur du périmètre urbain	Toute superficie confondue	35 %

Toutefois, en plus de respecter ce pourcentage, la superficie maximale à déboiser afin de permettre la construction ainsi que l'aménagement du terrain est de 2 000 m². Il s'agit de la superficie qui est la plus restrictive qui s'applique.

Qu'en est-il alors pour les terrains déjà construits?

Dans le but que la surface de terrain ne soit pas recouverte de surface imperméable, le pourcentage d'espace vert minimal à préserver en tout temps est de 25 % de la superficie du terrain. Cette superficie doit être verdie à l'aide de plantation de végétaux (gazon, plantes, arbres et/ou arbustes). Ce pourcentage doit être réparti en partie dans la cour avant, ainsi que dans la cour arrière. Le gazon synthétique n'est pas considéré comme étant une surface verte puisque son recouvrement est considéré comme étant imperméable. Dans le cas où vous avez aménagé une toiture végétalisée ou installé un pavé alvéolé, cette surface peut contribuer pour la moitié du pourcentage de verdissement exigé.

Avant de planifier vos projets d'aménagement extérieur, n'hésitez pas à contacter le Service de planification et d'aménagement du territoire pour connaître la réglementation.

CONSOMMER NOTRE EAU DE MANIÈRE RESPONSABLE

La saison estivale 2025 a connu un début pluvieux. Or, pendant plusieurs semaines, la quasi-absence de précipitation s'est fait sentir sur le réseau d'aqueduc, de même que sur les puits des propriétés privées. Cette sécheresse ne sera malheureusement pas la dernière. Il est important de modifier dès maintenant nos habitudes d'utilisation de l'eau potable.

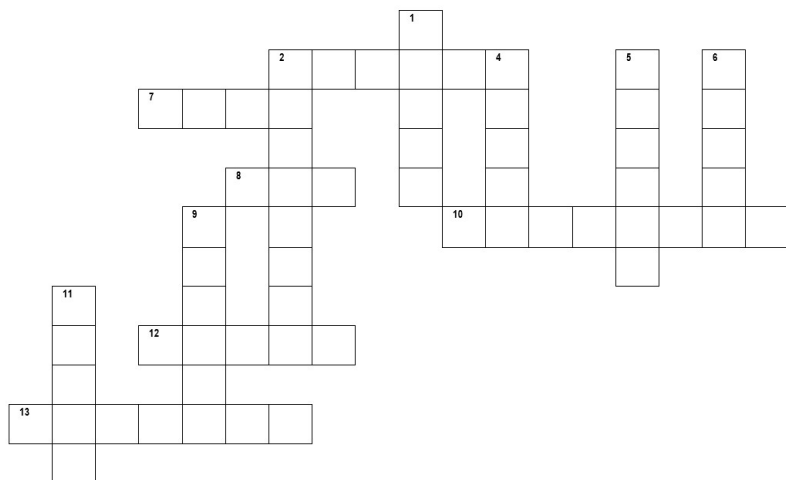
Voici des astuces qui vous permettront d'économiser l'eau, tout en ayant un souci pour l'environnement :

- Arrosez votre jardin tôt le matin ou tard le soir, quand le soleil n'est plus présent. Cela évite des pertes d'eau causées par l'évaporation;
- Récupérez l'eau de pluie dans un baril. Utilisez cette eau pour vos plantes et nettoyer votre voiture, le parement de votre maison ou vos équipements d'entretien. On évite également de laver à grande eau notre aire de stationnement ou les trottoirs;
- Préconisez la douche plutôt que le bain. De plus, privilégiez les douches de courtes durées. En plus d'économiser votre eau, vous économiserez sur votre facture d'électricité;
- Lorsque vous lavez la vaisselle, remplissez l'évier de la quantité d'eau nécessaire au lieu de laisser couler l'eau;
- Si vous utilisez un lave-vaisselle, partez celui-ci seulement quand il est plein.

Bien entendu, vous pouvez remplacer vos robinets ainsi que vos toilettes par des équipements fonctionnant à faible débit. Tous ces petits gestes, effectués collectivement, peuvent faire une grande différence sur notre consommation d'eau.

Source : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/economiser/trucs-astuces-maison>

MOTS CROISÉS : NOS ARBRES



Horizontal

2. Arbre conifère au port élané. Utilisé en bordure des allées.
7. Arbre feuillu majestueux. Aperçu souvent seul au milieu de la campagne.
8. Arbre conifère à longues aiguilles
10. Arbre feuillu en fore de losange. Favori des castors.
12. Conifère fréquemment utilisé pour la plantation de haie.
13. Arbre feuillu aux fleurs parfumées souvent utilisées en tisane.

Vertical

1. Arbre feuillu. L'agrile a décimé la population de ces arbres.
2. Arbre feuillu dont une de ces appellations communes est griotte.
4. Arbre majestueux aux branches souples et pleureuses.
5. Arbre feuillu aux feuilles palmées souvent utilisé pour le sirop.
6. Arbre feuillu. Il a été utilisé comme revêtement dans la salle symphonique de Montréal.
9. Arbre conifère qui perd ses aiguilles à l'automne.
11. Arbre conifère utilisé dans le temps des fêtes.

Réponses : 1. Frêne, 2. Cypripès, 3. Cypripès, 4. Cerisier, 5. Érable, 6. Saule, 7. Orme, 8. Hêtre, 9. Pin, 10. Mélèze, 11. Sapin, 12. Peuplier, 13. Tilleul.

Service de la trésorerie



Stéphanie Dubé, CPA auditrice
Directrice et trésorière
sdube@ville.farnham.qc.ca

L'UTILITÉ DE LA PLATEFORME VOILÀ

La plateforme Voilà! est l'outil idéal pour faciliter l'interaction entre la Ville et les citoyens, en étant conçue pour offrir un accès facile aux informations foncières, ainsi que la possibilité d'effectuer des transactions en ligne. Elle permet, entre autres, de s'inscrire à une activité de loisir, d'accéder à un compte de taxes ou d'en consulter le solde et d'effectuer certaines demandes de permis en ligne.



Nous vous invitons à créer votre profil sur le portail Web Voilà! et à télécharger l'application mobile Voilà! pour bénéficier de tous les avantages de la plateforme.

Créez votre profil sur le portail Web : www.ville.farnham.qc.ca/services/services-en-ligne/voila/

Pour avoir accès à votre compte de taxes en ligne, il suffit de suivre les simples étapes suivantes :



1. Créez votre compte utilisateur sur le portail web Voilà
2. Via l'onglet Services, ajoutez votre propriété à l'aide des informations qui se trouvent sur votre compte de taxes « papier »
 - Numéro de matricule
 - Numéro de compte
 - Montant du premier versement

Vous pourrez, à partir de la mi-janvier, consulter votre compte de taxes en ligne en tout temps.

Sélectionnez l'option de recevoir le prochain compte de taxes électroniquement et, **à partir de 2026, vous ne recevrez plus de compte de taxes « papier »**. Un courriel vous sera envoyé pour vous aviser de la disponibilité de votre compte de taxes sur le portail Voilà.

En cas de problématique, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 293-3178.



Annie Lévesque
Directrice
alevesque@ville.farnham.qc.ca

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES CITOYENS, ORGANISMES ET COMMERÇANTS

La *Politique de reconnaissance des citoyens, organismes et commerçants* a pour objectif de mettre en lumière certaines réussites par l'inscription au Livre d'or de la Ville de Farnham, lors d'une réception civique.

Pour identifier les personnes qui se sont distinguées au cours de l'année dans les catégories établies, la Ville invite leur entourage à soumettre une demande de reconnaissance.

Après avoir pris connaissance des critères d'admissibilité sur notre site Internet, parents, amis et responsables d'organismes ou d'activités sportives sont invités à compléter le formulaire de demande de reconnaissance et le transmettre par courriel à alevesque@ville.farnham.qc.ca.

Le Comité de reconnaissance se chargera de l'analyse et du traitement des candidatures soumises.



STATIONNEMENT DE NUIT EN PÉRIODE HIVERNALE

Du 15 novembre 2025 au 31 mars 2026, le stationnement dans les rues sera autorisé, sauf lors des opérations de déneigement.

La décision d'interdire le stationnement sera diffusée dès 16 h 30 tous les jours, en fonction des risques de précipitations et du travail à effectuer dans les rues.

Les automobilistes seront responsables de s'assurer qu'aucune interdiction de stationnement sur rue n'a été décrétée par la Ville. Tout propriétaire de véhicule garé sur la voie publique durant une période d'interdiction s'exposera à une amende, ainsi qu'au remorquage à ses frais de son véhicule.

ATTENTION : La mise à jour sera effectuée à 16 h 30 chaque jour pour la nuit suivante. Assurez-vous d'avoir la bonne information :

- Visitez notre site Internet au www.ville.farnham.qc.ca ou notre page Facebook;
- Abonnez-vous au système d'alertes Cloudli pour recevoir les notifications d'interdiction (courriel et SMS) au www.ville.farnham.qc.ca;
- Téléphonez au 450 293-3326, poste 421 (boîte vocale).

De la signalisation temporaire interdisant le stationnement pourrait être installée au besoin à certains endroits. Veuillez respecter la signalisation temporaire, et ce, même si la tolérance est officiellement en vigueur sur l'ensemble du territoire.

Une bonne collaboration des citoyens sera essentielle pour assurer le bon déroulement des opérations!

LE CALENDRIER MUNICIPAL CHANGE DE FORMAT EN 2026

Depuis plusieurs années, la Ville de Farnham distribuait à ses citoyens un calendrier municipal regroupant certaines dates liées aux collectes, aux séances du conseil et à la réglementation.

À compter de 2026, ce format ne sera plus reconduit. En effet, dans un souci d'efficacité et d'économie, les calendriers détaillés des mois à venir seront **intégrés directement dans chaque édition du journal *Le Farnham***, distribué aux citoyens trois fois par année (hiver, printemps-été et automne).

Cette nouvelle façon de faire permettra de vous transmettre une information à jour et complète, mieux adaptée à l'évolution des services municipaux. Vous continuerez également de retrouver toutes ces informations sur notre site Internet, dans l'infolettre et sur nos réseaux sociaux.

Important : Nous vous invitons donc à détacher et conserver les pages 15 à 18 de la présente édition.



LA PROGRAMMATION DU 150^E ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE FARNHAM SERA D VOIL E LE 6 F VRIER 2026 AU WWW.VILLE.FARNHAM.QC.CA

COMIT  DU 150^E

Les membres du comit  du 150^e sont heureux de vous pr senter le logo officiel revamp  pour l'ann e 2026!

Celui-ci est porteur de sens et d' motion. Ses couleurs vives traduisent l' lan d'une ville en pleine expansion, dynamique et tourn e vers l'innovation. Elles  voquent aussi la renaissance de Farnham, qui a su se relever avec courage apr s plusieurs  v nements tragiques, notamment les incendies majeurs qui ont marqu  son histoire.

Les bulles qui composent le visuel symbolisent le mouvement, la transformation et l'harmonie. Le logo du 150^e devient ainsi le reflet d'une ville dynamique, inclusive et tourn e vers l'avenir.



De gauche   droite : Patrick Melchior, Nathalie D peault, Sarah Lavergne, Claudie Bussi res, Andr e Dubois et Fran ois Audette

Absents sur la photo : Val rie Lusignan, Vincent Roy et Sylvie Ouellette

Danny Gilmore sera le porte-parole officiel de l'ann e du 150^e anniversaire, en 2026!

Acteur, r alisateur et sc nariste reconnu, Danny a grandi ici,   Farnham. Son lien profond avec notre communaut  et son parcours inspirant feront de lui un ambassadeur tout d sign  pour cette ann e de c l brations.

Il sera sur place tout au long de l'ann e pour prendre part aux  v nements, rencontrer les gens et souligner avec nous ce moment marquant de notre histoire.

Avec Danny Gilmore, c'est toute la ville qui s'exprimera... et  a promet!

Suivez-nous de pr s : le 150^e de Farnham s'annonce grandiose!



FARNHAM EN NEIGE

CONCOURS DE SCULPTURE À DOMICILE EN JANVIER ET FÉVRIER 2026

Exprimez votre créativité hivernale!

Dans le cadre du 150^e anniversaire de Farnham, nous invitons les citoyennes et citoyens à participer au concours Farnham en neige – une célébration artistique à même votre cour!

- Créez une **sculpture sur neige** chez vous, seul, en famille ou entre amis, tout au long des mois de janvier et février 2026.
- Prenez une **photo de votre œuvre** et **envoyez-la à slavergne@ville.farnham.qc.ca** avant le 28 février 2026.

La sculpture gagnante sera dévoilée la première semaine de mars et les artistes recevront un **panier cadeau** ainsi que des **chandails officiels du 150^e!**

Que vous sculptiez un 150^e géant coloré, un personnage historique ou une création abstraite, la neige devient votre toile.

Participez et faites rayonner le 150^e de Farnham sous les flocons!



ENTENTE AVEC LA VILLE DE GRANBY



VILLE DE
FARNHAM
Grandir ensemble!

**ENTENTE
LOISIRS**

Granby

TOUS LES DÉTAILS AU WWW.VILLE.FARNHAM.QC.CA

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les citoyens de Farnham peuvent désormais profiter du tarif résident à Granby pour plusieurs activités de loisirs ?

- Activités aquatiques
- Certains cours de la programmation loisirs (des frais pour l'attestation de résidence s'appliquent)

Consultez la procédure sur notre site Internet au www.ville.farnham.qc.ca/loisirs-et-culture/activites-et-evenements/ententes-loisirs/

Pour plus d'information, communiquez avec l'équipe des loisirs au 450 293-3178.

PROGRAMMATION AQUATIQUE DE SAINT-CÉSAIRE



La Ville de Farnham possède une entente avec la Ville de Saint-Césaire pour l'utilisation de la piscine intérieure.

INSCRIPTION DU 10 AU 15 DÉCEMBRE

Pour connaître la programmation, consultez le www.villesaintcesaire.com ou téléphonez au 450 469-2828.



NOUVEAUTÉ : CALENDRIER MUNICIPAL AUX PAGES 15 À 18

IMPORTANT :

Détachez et conservez ces pages : elles remplacent le calendrier annuel municipal.

JANVIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29  Hôtel de ville fermé	30  Patin Party Hôtel de ville et bibliothèque fermés	31  Bâtiments municipaux fermés	1  Jour de l'An Bâtiments municipaux fermés	2  Bâtiments municipaux fermés	3 Bibliothèque fermée
4	5   	6   	7   	8   	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19   	20  	21  	22  	23 Spectacle Guillaume Pineault	24
25	26 	27 	28 	29  Initiation à la peinture chinoise	30	31

FÉVRIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2   	3  	4  	5  	6  Dévoilement programmation 150 ^e	7
8	9	10	11	12 Conférence de Ghislain Taschereau	13	14 Saint-Valentin
15	16   1 ^{er} versement des taxes municipales	17  	18  	19  	20	21
22	23 	24 	25 	26 	27 Date limite concours de Farnham en neige	28



Pour connaître les normes relatives
aux collectes, consultez la page 17.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Saviez-vous que seuls les sapins naturels sans
décoration sont acceptés ?

Le sapin doit être déposé en bordure de rue douze
heures avant le jour de la collecte.



Séance du conseil à 19 h

STATIONNEMENT DE NUIT EN HIVER

Le stationnement d'un véhicule sur un chemin public est au-
torisé en tout temps tout au long de l'année, sauf durant les
périodes d'alertes communiquées par les autorités de la Ville
et sauf sur les chemins publics où le stationnement est interdit
par la présence de panneaux à cet effet.

Consultez le www.ville.farnham.qc.ca pour les détails.

MARS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2   	3   Bricolage à la bibliothèque jusqu'à vendredi	4  	5   Spectacle Diva et Catastrophe	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16  	17   Saint-Patrick	18  	19  	20 Début du printemps	21
22	23 	24 	25 	26 	27	28
29	30  	31  				

AVRIL

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1  	2  	3 Vendredi saint Hôtel de ville, bibliothèque et garage municipal fermés	4 Bibliothèque fermée
5 Pâques Aréna fermé	6 Lundi de Pâques Bâtiments municipaux fermés	7 	8	9	10	11
12	13  	14  	15   Compost gratuit	16   Spectacle P-A Méthot 2 ^e versement des taxes municipales	17	18
19	20  	21  	22   Jour de la Terre Compost gratuit	23  	24 Compost gratuit	25
26	27  	28  	29   Compost gratuit	30  		



Pour connaître les normes relatives
aux collectes, consultez la page 17.



Séance du conseil à 19 h

Compost gratuit

Consultez les détails sur la page Facebook et
le site Internet de la Ville.

Inscription au camp de jour

Consultez la programmation sur la page Facebook
et le site Internet de la Ville.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS VALORISABLES

Connaissez-vous les normes
à respecter ?

Une dimension maximale au sol
de 4 pi (largeur) X 8 pi (longueur)
X 6 pi (hauteur) est autorisée.

Consultez la liste des
matières acceptées sur
notre site Internet.



MATIÈRES RECYCLABLES

Pour savoir ce qui va dans le bac de récupération, il suffit de se poser la question :
Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé?

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenant de produit d'entretien ménager
- Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- Boîte de carton
- Assiette et papier d'aluminium
- Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- Journal et circulaire
- Enveloppe
- Feuille de papier
- Cahier



NE PAS METTRE DANS LE BAC BLEU

- Pile
- Seringue
- Boyau d'arrosage
- Chaise de jardin
- Jouet
- Casserole
- Vêtement et tissu

Les matières doivent être déposées dans le bac en vrac et non dans des sacs.

BESOIN DE PLUS D'INFOS?

CONSULTEZ BACIMPACT.CA



MATIÈRES ORGANIQUES

Pour savoir ce qui va dans le bac de compostage, demandez-vous s'il s'agit d'un aliment, d'un papier, d'un carton ou d'un résidu de jardin.

AFIN DE VOUS GUIDER SUR LES MATIÈRES ACCEPTÉES OU REFUSÉES DANS LE BAC BRUN, CONSULTEZ LE WWW.BMVERT.CA.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Fruits, légumes (pelures, noyaux et épis inclus)
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer (peau, os, carcasses, carapaces et coquilles inclus)
- Noix, œuf (coquilles incluses)
- Produits laitiers solides ou semi-solides
- Pains et pâtes alimentaires
- Produits de boulangerie, pâtisserie et confiserie
- Grains de café, feuilles de thé et tisanes (sachets et filtres à café inclus, mais sans broche)
- Aliments périmés (sans emballage)
- Légumineuses et riz
- Nourriture pour animaux
- Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbés par les autres résidus du bac de collecte

PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- Boîtes de pizza, boîtes de livraison de repas et assiettes et gobelets de carton non cirés, non glacés, non laminés et sans agrafe
- Moules en papier pour muffins ou gâteaux, papier parchemin
- Essuie-tout, serviettes de table et nappes en papier, mouchoirs (sans produits chimiques)
- Journaux et circulaires non glacés et sans agrafe pour emballer les résidus alimentaires
- Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur (ex : BAG TO EARTH / SAC AU SOL)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles de rhubarbe
- Fleurs, plantes (envahissantes exclues), résidus d'entretien des plates-bandes, de désherbage et de sarclage
- Cônes, aiguilles de conifères et glands de chêne
- Paille, foin et chaume
- Terre d'empotage et terreau
- Petites branches (moins de 4 cm de diamètre et 60 cm de longueur), retailles de haies, écorce
- Petites racines
- Copeaux de bois non traités

AUTRES MATIÈRES

- Cheveux, poils et plumes
- Bâtons de friandises glacées, cure-dents et brochettes en bois
- Bouchons de liège naturel (bouchons synthétiques de plastique exclus)
- Cendres froides (refroidies 72 heures minimum)
- Litières pour animaux EN VRAC ou en sac de papier
- Fumier de poule ou de cheval
- Bran de scie

Aucun sac de plastique, compostable ou biodégradable, n'est accepté dans le bac brun. Utilisez des sacs en papier ou des papillotes en papier journal.

DÉCHETS SOLIDES

Nul ne peut utiliser le service d'enlèvement des déchets solides pour disposer des matières suivantes :

- Amiante
- Armes
- Boues
- Carcasses et pièces de véhicules
- Cendres et mâchefers non éteints et non refroidis
- Contenants pressurisés (bouteilles de gaz propane et d'acétylène)
- Déchets biomédicaux
- Déchets industriels
- Déchets liquides
- Explosifs et munitions
- Feuilles mortes
- Gazon coupé
- Matières dangereuses (radioactive, etc.)
- Pneus
- Rebut pathologiques
- Terre et sable imbibés d'hydrocarbures

Le poids du bac rempli ne doit pas excéder 90 kg.

CARTE DES SECTEURS DE COLLECTES



LE PARC À NEIGE ET LES COULOIRS DE GLISSE SERONT DE RETOUR CET HIVER !

Cet hiver, la butte située au parc Roch-Bourbonnais (rue Saint-André Sud) sera enneigée et entretenue régulièrement pour permettre aux citoyens de tous âges de pratiquer leurs sports d'hiver. Apportez vos traîneaux, vos skis ou vos planches à neige et profitez du plein air!

- Zone pour glissade libre;
- Zone avec modules.

Nous vous demandons de respecter les règlements affichés sur place.

Restez à l'affût de l'ouverture via la page Facebook de la Ville de Farnham!



PARC À NEIGE

Règlements et sécurité Deux zones s'offrent à vous!

**TOUS LES JOURS
JUSQU'À 21 H !**

- ❄️ Modules pour planches à neige et skis (débutant et intermédiaire)
- ❄️ Zone pour glissade libre



TOUTES LES ZONES :

- Tous les jours, jusqu'à 21 h.
- La supervision d'un adulte est obligatoire pour les 10 ans et moins.
- Empruntez les endroits désignés pour remonter en haut de la colline.
- Assurez-vous que la personne devant vous ait quitté la zone avant de descendre.
- Les animaux ne sont pas admis, à l'exception des chiens guides et d'assistance.
- La pratique de ces sports est à vos risques. La Ville se dégage de toute responsabilité.



ZONE AVEC MODULES

- Réservée aux planchistes et skieurs uniquement.
- Le port du casque est OBLIGATOIRE.
- Les manœuvres inversées sont interdites.
- Le port d'équipements de protection est recommandé (coudes, poignets, genoux).

ZONE POUR GLISSADE LIBRE

- Le port du casque est FORTEMENT recommandé.
- Il est interdit de glisser tête première. Gardez les mains et les pieds dans le traîneau.
- Il est interdit de glisser en groupe.

En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

En cas de dommage ou de bris, avisez la Ville de Farnham : 450 293-3178.

 VILLE DE
FARNHAM

AUCUNE
SURVEILLANCE
SUR LES LIEUX.
SOYEZ
PRUDENTS!

Horaires des patinoires extérieures

Deux surfaces extérieures seront aménagées pour permettre aux citoyens de patiner et de jouer au hockey librement. Éclairées, elles seront accessibles tous les jours jusqu'à 23 h.

Pour connaître les conditions des patinoires, téléphonez au 450 293-3326, poste 305.

Surface Robert-Michaud : 451, rue Saint-André Sud
Surface Romuald-Potvin : 1900, rue Principale Est

Horaires	Surface Robert-Michaud	Surface Romuald-Potvin
8 h à 10 h	Patinage libre	Hockey libre
10 h à 12 h	Hockey libre	Patinage libre
12 h à 14 h	Patinage libre	Hockey libre
14 h à 16 h	Hockey libre	Patinage libre
16 h à 18 h	Patinage libre	Hockey libre
18 h à 20 h	Hockey libre	Patinage libre
20 h à 23 h	Patinage libre	Hockey libre

ACTIVITÉS DU TEMPS DES FÊTES



Jeudi 18 décembre de 18 h à 18 h 45

SPECTACLE DE NOËL

BAGATELLE ET LES SECRETS DU PÈRE NOËL (ENFANTS DE TOUS ÂGES)

à la Bibliothèque municipale Louise-Hall

Cette année, Père Noël est victime d'un mauvais tour!

Ce Fripon de lutin a encore fait des bêtises! Bagatelle découvre une boîte contenant des objets personnels appartenant au Père Noël.

Saura-t-elle sauver la situation, et réparer le mauvais tour qui a été joué au Père Noël?

50 participants

Réservation obligatoire en ligne au www.ville.farnham.qc.ca ou au 450 293-3326, poste 268

PATINAGE LIBRE / HOCKEY LIBRE / PATINAGE ARTISTIQUE LIBRE HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES - 21 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER

Tarification 2025-2026 (argent comptant seulement)

- Résidents de Farnham et Sainte-Sabine sur présentation de la Carte Accès Farnham (C.A.F) : Gratuit
- Résidents sans C.A.F et non-résidents :
 - 5 ans et moins : Gratuit
 - 6 à 17 ans : 3 \$
 - 18 ans et plus : 5 \$

ARÉNA MADELEINE-AUCLAIR, 451, RUE SAINT-ANDRÉ SUD

Pour information : 450 293-3326, poste 305

Toute personne
âgée de moins de
12 ans doit être
accompagnée d'un
adulte sans quoi
l'accès sera
refusé.

Jour et date	Hockey libre 11 ans et -	Hockey libre 12 ans à 16 ans	Hockey libre 17 ans et +	Patinage artistique libre inter./avancé	Patinage libre
Dimanche, 21 décembre					15 h 30 à 16 h 45
Lundi, 22 décembre	9 h à 10 h 20	10 h 30 à 11 h 50	12 h à 13 h 15		13 h 25 à 14 h 40
Mardi, 23 décembre	10 h 30 à 11 h 50	12 h à 13 h 20	13 h 30 à 14 h 50	15 h à 16 h 20	9 h à 10 h 20 16 h 30 à 18 h 30
Dimanche, 28 décembre				12 h 45 à 14 h 30	14 h 45 à 16 h 45
Lundi, 29 décembre	9 h à 10 h 20	10 h 30 à 11 h 50	12 h à 13 h 15		13 h 25 à 14 h 40
Mardi, 30 décembre				12 h 30 à 16 h 30 PARTY PATIN AVEC PRODUCTIONS FRANFRELUC!	
Dimanche, 4 janvier					15 h 30 à 16 h 45
Lundi, 5 janvier	9 h à 10 h 20	10 h 30 à 11 h 50	12 h à 13 h 15		13 h 25 à 14 h 40



ACTIVITÉS DU TEMPS DES FÊTES



**NOËL
aux
FLAMBEAUX**
ÉLECTIONS PÔLE-NORD 2025

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025
DÉPARTS ENTRE 16 H ET 19 H

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

DÉPARTS
Les départs se feront à pied,
à partir de la rotonde du Parc Israël-Laroche
(777, rue Principale Est).
Une calèche vous ramènera
au parc à la fin du parcours.
Arrivez 10 minutes avant l'heure
du départ pour vous enregistrer.

COÛTS
Adultes et adolescents - 8 \$ (résident) 10 \$ (non-résident)
Enfants de 2 à 12 ans - 5 \$ (résident) 7 \$ (non-résident)
Enfants de 2 ans et moins - Gratuit (résident) 3 \$ (non-résident)

POINTS DE VENTE
En ligne :
www.ville.farnham.qc.ca

Informations : 450 293-3326, poste 311 ou etremblay@ville.farnham.qc.ca

www.ville.farnham.qc.ca Desjardins



Bois Franc Richelieu... Présente

PATIN PARTY
Productions
"FRANFRELUC"
SONORISATION, ANIMATION, ÉCLAIRAGES

MARDI 30 DÉCEMBRE 2025
ARÉNA MADELEINE AUCLAIR
FARNHAM DE MIDI À 16H00

4 heures de patinage libre
avec D.J. et ÉCLAIRAGES.
Viens PATINER, DANSER et T'AMUSER
avec tes AMIS et ta FAMILLE.

ENTRÉE GRATUITE
(Sur présentation de la carte Accès Farnham seulement)

TARIFS :
0 À 5 ANS = GRATUIT | 6 ANS À 17 ANS = 3 \$ | 18 ANS ET PLUS = 5 \$ (ARGENT COMPTANT SEULEMENT)



**Marché
de Noël
de Farnham**

SAMEDI 13 DÉCEMBRE
DE 10 H À 18 H
À LA STATION PIERRE-BÉRIAU
(313, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, FARNHAM)

20 commerçants 100 % locaux
Trio Java, ensemble vocal vintage, à l'animation
Camions de rue offrant petites douceurs et
boissons chaudes
Zone chaleur avec foyer extérieur

Le Père Noël vous attend pour une
rencontre inoubliable entre 14 h et 18 h !

VILLE DE FARNHAM
POUR INFORMATION : WWW.VILLE-FARNHAM.QC.CA

De nombreux produits
et une ambiance festive seront au rendez-vous!

Les camions de rue Érablement Bon et MJ & Cie seront sur
place!

INVITATION MAGIQUE!

Petits et grands, préparez-vous à vivre un moment féerique !
Le Père Noël vous attend pour une rencontre inoubliable
entre 14 h et 18 h !

Ambiance chaleureuse
garantie!

Entrée libre - Venez
nombreux célébrer la
magie des fêtes !

Pour connaître la liste
des marchands présents,
suivez la page Facebook
du Marché public de
Farnham. 



PROGRAMMATION CULTURELLE



PROGRAMMATION 2025 - 2026

SPECTACLES EN SALLE

ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

GRATUIT!



SIMON GOUACHE

EN RODAGE | 35 \$* + LES FRAIS
JEUDI 11 DÉCEMBRE | 20 H
École Jean-Jacques-Bertrand



GUILLAUME PINEAULT

VULNÉRABLE | 34 \$* + LES FRAIS
VENDREDI 23 JANVIER | 20 H
École Jean-Jacques-Bertrand



P-A MÉTHOT

EN RODAGE | 43 \$*
JEUDI 16 AVRIL | 20 H
École Jean-Jacques-Bertrand



MAXIM MARTIN

BON CHIEN | 43 \$*
VENDREDI 29 MAI | 20 H
École Jean-Jacques-Bertrand

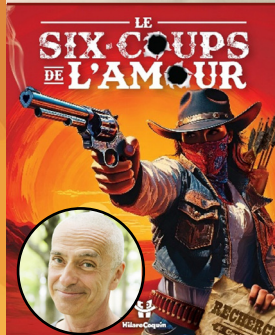


INITIATION À LA PEINTURE CHINOISE AVEC YAN MU : L'ART DE L'ÉLÉGANCE ET DE L'HARMONIE (ADULTES)

Jeudi 29 janvier de 18 h à 19 h

Découvrez la beauté intemporelle de la peinture chinoise! Rejoignez Yan Mu de *Volent les Papillons* pour un atelier immersif qui vous transportera au cœur des arts traditionnels chinois. À travers la calligraphie et la peinture, explorez un monde où chaque trait exprime l'équilibre entre nature et esprit.

Un moment de détente et de connexion avec l'art ancestral chinois. Accessible à tous! **15 participants**



CONFÉRENCE DE GHISLAIN TASCHEREAU : L'IMPORTANCE DE PERSÉVÉRER (ADULTES)

Jeudi 12 février de 18 h à 19 h 30

Ghislain Taschereau, passionné des mots et de la langue, partage un parcours étonnant qui l'a mené du garage familial de St-Pierre-Baptiste aux plateaux de télévision. Lauréat du concours *La minute 100 Limite* en 1988, il devient scripteur, puis comédien avec des personnages marquants comme Prof Mégantic et Bob Binette. En 1998, il se tourne vers l'écriture et publie depuis une quinzaine de romans.

Lors de sa conférence, il parle de persévérance, de la naissance de ses personnages et de la liberté créatrice que lui offre la littérature. **50 participants**

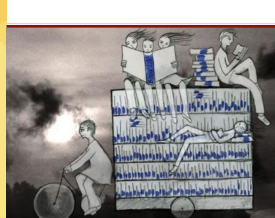


SPECTACLE DIVA ET CATASTROPHE : LE TRAC (ENFANTS)

Jeudi 5 mars de 18 h à 18 h 45

Le trac raconte l'histoire de Diva, une chanteuse excentrique paralysée par le trac avant son grand spectacle. Son valet Catastrophe tente maladroitement de l'aider à retrouver son calme, mais ses interventions tournent au désastre... jusqu'à ce que les éclats de rire et de colère de Diva lui permettent de retrouver la note!

Ce spectacle interactif, ludique et éducatif aborde avec humour des thèmes tels que le stress, la gestion des émotions, la persévérance et les saines habitudes de vie. **50 participants**



BIBLIO-MOBILE

Premier jeudi de chaque mois de 13 h à 16 h

Les abonné(e)s de la Bibliothèque nécessitant assistance, peuvent se prémunir de ce service. Vous recevrez la visite d'un membre de notre personnel afin de vous offrir un service de prêt et de retour de vos documents.

POINT DE VENTE

EN LIGNE

www.ville.farnham.qc.ca



INFORMATION :

450 293-3178 | www.ville.farnham.qc.ca

Suivez-nous sur la page Facebook de **Farnham en culture**



Merci
aux BÉNÉVOLES
du Comité culturel!

* Remise de 5 \$
à l'entrée, sur
présentation de la
carte étudiante

Activités gratuites! Réservation obligatoire!

Réservation en ligne au www.ville.farnham.qc.ca
durant le mois précédent l'événement.



INFORMATIONS 450 293-3326, poste 268
Suivez-nous sur la page Facebook de **Farnham en culture**



MERCI À NOS PARTENAIRES!



SEMAINE DE RELÂCHE

Aucun service de garde ne sera offert par la Ville de Farnham durant la semaine de relâche.

Nous vous invitons donc à prévoir à l'avance cette semaine à venir.



Des activités auront lieu à l'aréna Madeleine-Auclair durant la semaine de relâche.
Suivez-nous sur Facebook à compter du 17 février pour les détails!



Activités de la Bibliothèque municipale Louise-Hall

BRICOLAGE (POUR TOUS)

Du 3 au 6 mars

Viens créer ton bricolage avec le matériel fourni.



SPECTACLE DIVA ET CATASTROPHE : LE TRAC (ENFANTS)

Jeudi 5 mars de 18 h à 18 h 45



Le trac raconte l'histoire de Diva, une chanteuse excentrique paralysée par le trac avant son grand spectacle. Son valet Catastrophe tente maladroitement de l'aider à retrouver son calme, mais ses interventions tournent au désastre... jusqu'à ce que les éclats de rire et de colère de Diva lui permettent de retrouver la note!

Ce spectacle interactif, ludique et éducatif aborde avec humour des thèmes tels que le stress, la gestion des émotions, la persévérance et les saines habitudes de vie.

50 participants

PRODUCTIONS ZIGZAG
LA SIGNATURE CRÉATIVE

- **Activités gratuites! Réservation obligatoire.**
- **Réservez votre place durant le mois précédent l'événement en ligne au www.ville.farnham.qc.ca ou au 450 293-3326, poste 268.**

► **INFORMATIONS** 450 293-3326, poste 268
www.ville.farnham.qc.ca

Suivez-nous sur la page Facebook de **Farnham en culture**



CERCLE LITTÉRAIRE

Une fois par mois, joignez-vous à notre club de lecture pour découvrir, partager et suggérer des lectures lors des rencontres!



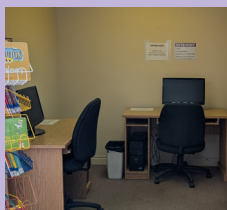
Finis les frais de retard à la bibliothèque municipale Louise-Hall!

À la bibliothèque municipale, les frais de retard sont maintenant chose du passé!

LE SAVIEZ-VOUS...

Des ordinateurs sont à votre disposition à la bibliothèque municipale.

Que ce soit pour naviguer sur Internet, rédiger un document ou imprimer un fichier, nos postes informatiques sont accessibles gratuitement pendant les heures d'ouverture!



Ces frais peuvent représenter une barrière financière pour certains citoyens et limiter l'accès aux livres, aux ressources et aux services offerts.

En les retirant, on favorise une bibliothèque plus inclusive et accueillante pour toute la communauté!

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

HOCKEY RÉCRÉATIF



INSCRIPTION : Luke Fequet
Téléphone : 819 674-1304
Éric Chénier
Téléphone : 450 531-4769

CLIENTÈLE : Initiation au hockey sur glace : 4 à 8 ans
Hockey récréatif : 9 à 16 ans

DATES : Décembre à avril

HORAIRE : • Samedi de 8 h à 8 h 45 (Initiation)
• Samedi de 8 h 45 à 9 h 45 (Récréatif)

ENDROIT : Aréna Madeleine-Auclair
(451, rue Saint-André Sud)

COÛT : 100 \$ (résident) 200 \$ (non-résident)

DESCRIPTION : Hockey récréatif pour jeunes : ateliers chaque semaine et une joute pour tous. Tous les calibres sont les bienvenus.

COURS DE SNOWSKATE

INSCRIPTION : Naomie Mariné
Téléphone : 450 502-3836
Courriel : ecoledeskateboardnm@yahoo.com
Site Internet : www.ecoledeskateboard.com

CLIENTÈLE : • 6 à 9 ans : 17 h à 18 h

ET HORAIRE : • 10 ans et plus : 18 h 05 à 19 h 05
Places limitées

DATES : Les mardis du 20 janvier au 17 février (5 cours)
En cas de mauvais temps, reprise de cours le 24 février.

ENDROIT : Parc à neige (Parc Roch-Bourbonnais)
201, rue Saint-Patrick Sud

COÛT : 100 \$ (taxes applicables)
Planches de snowskate fournies au besoin.
Casque obligatoire.
Bottes confortables recommandées.

DESCRIPTION : Le snowskate est le sport hivernal de planche le plus proche du skateboard. Pas besoin de fixations, de bottes de snow ou même de pentes. Il peut se pratiquer à même le sol sur une neige bien tapée.

CORPS DE CADETS 2614 FARNHAM

INSCRIPTION : Ltv Simon Bussi res
T l phone : 514 941-9287
Courriel : simon.bussieres@cadets.gc.ca

CLIENT LE : Gar ons et filles entre 12 et 18 ans

HORAIRE : Mercredi de 18 h   20 h 45 (jusqu'en mai) et quelques fins de semaine durant l'ann e.

CO T : Gratuit

ENDROIT : Base militaire de Farnham

DESCRIPTION : Tu as le go t de l'aventure? Tu aimes la vie en for t et tu recherches l'esprit d' quipe? Joins-toi   nous! Toutes nos activit s sont stimulantes, amusantes et instructives. Le Corps de cadets 2614 Farnham serait heureux de te compter parmi ses membres. Un uniforme te sera pr t  et aucun co t ne te sera demand    l'inscription. Du personnel qualifi  t'attend!

AU PROGRAMME :

- La s curit  en for t;
- Exercices militaires;
- La discipline;
- La s curit  avec les armes;
- Fanfare;
- Activit s sportives et plus encore!



CLUB DE PATINAGE DE VITESSE DE FARNHAM

INSCRIPTION : Gabriel Samson, pr sident
Courriel : info@cpvf.org
Site internet : www.cpvf.org



CLIENT LE : Programme adapt    tous les niveaux de patineurs d s l' ge de 3 ans.

DATE : Inscription en continu

HORAIRE : • Mercredi de 16 h 55   18 h 40 (Avanc )
• Mercredi de 17 h 40   18 h 40 (Interm diaire)
• Dimanche de 9 h   10 h 20 (Avanc )
• Dimanche de 8 h   9 h (Adulte)
• Dimanche de 10 h 30   11 h 30 (D butant)
• Dimanche de 10 h 30   11 h 30 (Interm diaire)
• Dimanche de 11 h 30   12 h 20 (Initiation)
L'horaire est sujet   changement.

ENDROIT : Ar na Madeleine-Auclair

CO T : Voir notre site Internet pour les d tails.
Contactez-nous pour un cours d'essai gratuit!

DESCRIPTION : ** cole de patin niveau initiation :** Introduction aux techniques de base de patinage (patins hockey). Venez apprendre avec nous! **Niveau D butant, Interm diaire, Avanc  :** Perfectionnement des techniques de patinage de vitesse (longue lame). **Groupe adulte :** Entraînement sur longue lame, offert seulement si suffisamment d'inscriptions.

SURVEILLEZ LA PAGE FACEBOOK DU CLUB DE PATINAGE DE VITESSE DE FARNHAM.



PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

ACTIFORME FARNHAM

INSCRIPTION : Téléphone : 450 337-3737
Site Internet : Actiforme.net
Sur place

CLIENTÈLE : Pour débutant, intermédiaire et avancé. Cours de groupe, services spécialisés pour post-partum, salle d'entraînement et services professionnels disponibles pour tous (kinésologue, kinésithérapeute, ostéopathe, massothérapeute, acuponcture).

DATES : 12 mois par année

HORAIRE : Horaire disponible sur la page Facebook et le site Internet.

ENDROIT : Actiforme (241, rue Principale Est)

COÛT : Abonnements et forfaits à la carte disponibles sur le site Actiforme.net ou par téléphone.



YOGA ANTI-STRESS : VOTRE HAVRE DE PAIX

INSCRIPTION : Suzanne Gobeille
Téléphone : 450 325-1155
Courriel : gobeilles@gmail.com
Site Internet : www.energiezensante.ca

CLIENTÈLE : Adultes et adolescents (16 ans et plus)

DATES : 12 janvier au 16 mars

HORAIRE : Lundi de 19 h 15 à 20 h 15

ENDROIT : Centre Anicet-Tessier
(421, rue de l'Hôtel-de-Ville)

COÛT : 170 \$ pour 10 cours
20 \$ à l'unité

DESCRIPTION : Une pratique complète qui combine postures physiques (asanas), exercices de respiration (pranayama) et méditation. C'est un outil puissant pour réduire le stress et l'anxiété en agissant à plusieurs niveaux :

- Calme le système nerveux
- Libère les tensions physiques
- Améliore la conscience corporelle
- Favorise la clarté mentale

Que vous soyez débutant ou expérimenté, le yoga offre une approche douce et efficace pour retrouver un équilibre intérieur et gérer l'anxiété au quotidien.



COURS DE DANSE COUNTRY



INSCRIPTION : Martine Sicard, 25 ans
d'expérience en danse country
Téléphone : 514 702-0229
Courriel : mscountrystars@gmail.com
Facebook : École de danse M.S Country Stars

DATES : Début le 6 janvier, pour 12 semaines

CLIENTÈLE ET HORAIRE :

- Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 (Novice)
- Mardi de 19 h 45 à 20 h 45 (Intermédiaire)
- Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 (Débutant)

ENDROIT : Hall d'entrée de l'école Jean-Jacques-Bertrand
(255, rue Saint-André Sud)

COÛT : 110 \$ par personne, par catégorie
Rabais pour inscription à deux catégories

DESCRIPTION : **Groupe débutant :** S'adresse aux gens ayant peu ou pas d'expérience. Explication des pas détaillée et niveau d'enseignement ajusté. **Groupe novice :** S'adresse aux gens ayant un peu d'expérience, qui ont déjà dansé ou qui désirent apprendre des danses un peu plus complexes. Le niveau d'enseignement est un peu plus rapide que le groupe débutant, mais sera tout de même adapté au groupe. **Groupe intermédiaire :** S'adresse aux danseurs d'expérience, danses complexes et niveau d'enseignement plus rapide.

Dans chacune des catégories, vous apprendrez une nouvelle danse par semaine et nous réviserons aussi les danses apprises dans les semaines précédentes.

SOIRÉES ORGANISÉES DURANT LA SAISON, DÉTAILS À VENIR !



Intéressé à offrir des cours aux citoyens?



Transmettez votre offre à Mme Mélanie Gagnon
mgagnon@ville.farnham.qc.ca

au plus tard le 13 février,
pour la programmation printemps-été

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LOISIRS



NAKAMA

仲間道場 DOJO

COURS DE KARATÉ ENFANTS/ADULTES

**Session débutant le
22 janvier 2026**



**pour 10 semaines
179 \$ /pers.
kimono inclus
ou
Renouvellement
149 \$ /pers.**

**Les cours se dérouleront
les jeudis à 18 h
au Centre Anicet-Tessier
au 421, rue de l'Hôtel-de-Ville**

**Inscription : Alain Veilleux 450 521-8260
nakamadojo.com**

ZUMBA FITNESS



INSCRIPTION : Geneviève Pelletier
Téléphone : 450 522-7939
Courriel : zumbagen@yahoo.ca
Facebook : Geneviève Zumba

CLIENTÈLE : 16 ans et plus pour tous les cours
DATES : Début le 10 janvier, pour 10 semaines
HORAIRE :

- Samedi de 9 h 30 à 10 h 30
- Mardi de 18 h 30 à 19 h 30

ENDROIT : Centre Anicet-Tessier
(421, rue de l'Hôtel-de-Ville)
DURÉE : 60 minutes
COÛT : 100 \$ (1 fois/sem.), 175 \$ (2 fois/sem.)

DESCRIPTION : Il y a plusieurs façons de se remettre en forme, il y en a juste des plus plaisantes que d'autres! Mise en forme complète dans une ambiance festive avec des rythmes envoûtants.

ZUMBA STEP

DATES : Début le 12 janvier, pour 9 semaines
HORAIRE :

- Lundi de 18 h à 18 h 55
- Mercredi de 19 h à 19 h 55

ENDROIT : Centre Anicet-Tessier
(421, rue de l'Hôtel-de-Ville)
DURÉE : 55 minutes
COÛT : 90 \$ (1 fois/sem.), 160 \$ (2 fois/sem.)
Maximum de 18 inscriptions

DESCRIPTION : Oubliez tout ce que vous connaissez du step. Chorégraphies simples et amusantes qui travaillent le bas du corps et votre cardio en même temps!

**RABAIS MULTICOURS,
INFORMEZ-VOUS!**

**Plus de
13 ans
d'activités!**



PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

COURS OFFERTS DURANT LE TEMPS DES FÊTES

AU CENTRE ANICET-TESSIER, 10 \$/COURS, TAXES INCLUSES, INSCRIPTION REQUISE**

Lundis 22 décembre, 29 décembre 2025 et 5 janvier 2026

- Mise en forme : 10 h à 11 h (Amenez votre tapis et haltères.)
- Metafit HIIT TRAINING (30 minutes) : 18 h à 18 h 30

Mardis 23 décembre, 30 décembre 2025 et 6 janvier 2026

- Zumba gold : 10 h à 11 h
- Flexibilité : 11 h 10 à 12 h 10 (Amenez votre tapis.)

METAFIT (HIIT TRAINING) 30 MIN



*** SPÉCIAL 50 % POUR LES COUPLES OU
2^e MEMBRE D'UNE FAMILLE À L'ABONNEMENT ***

INSCRIPTION : Joannie Labrecque
Téléphone : 450 204-6067
Courriel : energie@outlook.com
Facebook : Énergie-Joannie Labrecque

CLIENTÈLE : Pour tous

DATES : 13 janvier au 31 mars, pour 12 semaines

HORAIRE : • Mardi de 18 h 15 à 18 h 45

ENDROIT : Gymnase de l'école Saint-Romuald
(650, rue Yamaska Est)

COÛT : • 118 \$ (taxes incluses) (1 fois/semaine), couple
ou 2^e membre d'une même famille : 176 \$
(taxes incluses)

• 13 \$ à la fois (taxes incluses) (13 ans et plus)

• Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins

DESCRIPTION : Entraînement de 30 minutes en hiit (cours d'entraînement par intervalles à haute intensité) : Système d'entraînement poids du corps, améliore la forme et favorise le brûlement des graisses, exercices de force, de plyométrie et de gainage. Cours pour tous : exercices démontrés avec régression ou progression, exercices dérivés de squats, de burpees, de planches et de fentes.

ENTRAÎNEMENT EN CIRCUIT

INSCRIPTION : Joannie Labrecque (coordonnées plus haut)

CLIENTÈLE : Adulte ou parent-enfant (5 ans et +)

DATES : 17 janvier au 4 avril, pour 12 semaines

HORAIRE : Samedi de 9 h 30 à 10 h 30

ENDROIT : Gymnase de l'école Saint-Romuald
(650, rue Yamaska Est)

COÛT : 152 \$ (taxes incluses), couple ou 2^e membre
d'une même famille : 228 \$ (taxes incluses)

MATÉRIEL REQUIS : Tapis d'exercice (style yoga) et poids libres

DESCRIPTION : L'entraînement en circuit est une session d'exercices cardiovasculaires et musculaires, poids du corps ou avec matériel, qui est une excellente manière pour améliorer les habiletés, la mobilité, la force et le conditionnement général du corps. Ce genre d'entraînement offre de la variété et est facilement adaptable pour les personnes de tous les niveaux de conditionnement et d'habiletés, suivi d'une période d'étirements.

Matériel utilisé : Step, kettlebell, slam ball et encore plus!

FLEXIBILITÉ (MÉTHODE EXTENSA)



INSCRIPTION : Joannie Labrecque (coordonnées à gauche)

CLIENTÈLE : Pour tous, mais le participant doit être en mesure d'exécuter les exercices sous ces quatre positions : debout, quatre pattes, assis et allongé.

DATES : 15 janvier au 2 avril, pour 12 semaines

HORAIRE : Jeudi de 9 h 30 à 10 h 30

ENDROIT : Centre Anicet-Tessier
(421, rue de l'Hôtel-de-Ville)

COÛT : 138 \$ (taxes incluses) ou 221 \$ (taxes incluses), si inscription au cours de mise en forme 50 + (20 % de rabais)

MATÉRIEL REQUIS : Tapis d'exercice (style yoga) et serviette (au besoin, pour s'aider avec certains exercices).

DESCRIPTION : Extensa est une méthode d'entraînement physique conçue pour révolutionner la composante fitness la plus négligée, la flexibilité. Que vous cherchiez à être en meilleure forme, à réduire les raideurs et la douleur, à renverser les effets d'un mode de vie sédentaire ou à améliorer les performances dans un sport spécifique, la méthode Extensa vous aidera à atteindre vos objectifs. Composantes travaillées durant le cours : renforcement du tronc, équilibre et souplesse.

MISE EN FORME 50 + / FEMMES ENCEINTES / MAMANS



INSCRIPTION : Joannie Labrecque (coordonnées à gauche)

CLIENTÈLE : Principalement les gens de 50 ans et plus, mais cours adaptable à tout âge, ainsi que pour les femmes enceintes ou en post accouchement.

DATES : 13 janvier au 31 mars, pour 12 semaines

HORAIRE : Mardi de 13 h 15 à 14 h 15

ENDROIT : Station-Pierre-Bériaud
(313, rue de l'Hôtel-de-Ville)

COÛT : 138 \$ (taxes incluses) ou 221 \$ (taxes incluses), si inscription au cours de flexibilité (20 % de rabais)

MATÉRIEL REQUIS : Tapis d'exercice (style yoga) et le participant doit amener ses propres poids libres.

DESCRIPTION : Ce cours est adapté pour les gens de 50 ans et plus, mais des participants plus jeunes pourront y trouver leur compte. Il comprend des exercices cardiovasculaires modérés de style danse aérobique, sans impact, combinés avec de la musculation, des exercices d'équilibre et d'étirements.

Un encadrement agréable, progressif et fonctionnel vous sera proposé pour vos activités quotidiennes. Les participants seront amenés à travailler avec des poids libres et des élastiques.

Énergie
COURS EN GROUPE

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

YOGA POUR TOUS		YOGA PRÉNATAL ET POSTNATAL	
INSCRIPTION :	Cécile Normandin Téléphone : 450 775-4853 Courriel : ccilenor@gmail.com	INSCRIPTION :	Cécile Normandin (coordonnées à gauche)
ENDROIT :	114, rue Vénus Pour plus d'information, consultez le www.cecilenormandin.com	CLIENTÈLE :	Adolescentes et adultes
CLIENTÈLE :	Enfants, adolescents et adultes	DATES :	Prénatal : semaine du 13 janvier, de jour ou de soir (théorie grossesse et accouchement plus séance de yoga, exercices respiratoires, relaxation). Postnatal : semaine du 20 janvier de jour, avec la présence des bébés
DATES :	Semaine du 13 janvier à la semaine du 31 mars, pour 12 semaines	COÛT :	220 \$ (taxes incluses) pour 10 cours de 1h30
HORAIRE :	• Lundi de 17 h 15 à 18 h 30 ou de 19 h à 20 h 15 • Mardi de 10 h à 11 h 15 ou de 13 h à 14 h 15 ou de 19 h à 20 h 15 • Mercredi de 19 h à 20 h 15	• Aussi disponible, cours prénataux en groupe ou individuel en présence ou en virtuel. • Cours de massage bébé disponible.	
COÛT :	220 \$ taxes incluses		
• Possibilité de créer un nouvel horaire de cours selon la demande ou encore formez votre propre groupe.		ATELIERS D'HERBORISTERIE	
INSCRIPTION :	Cécile Normandin (coordonnées plus haut)	INSCRIPTION :	Cécile Normandin (coordonnées à gauche)
CLIENTÈLE :	Adolescents et adultes	CLIENTÈLE :	Adolescents et adultes
DATES :	Semaine du 13 janvier, pour 10 semaines	COÛT :	60 \$ (taxes incluses) Ateliers de 3 heures
HORAIRE :	Le soir et/ou le jour, en groupe ou individuel	HORAIRE :	Jeudi à 18 h 15
COÛT :	240 \$ taxes incluses (pour les cours de groupes.)	Les ateliers peuvent se donner le jour selon la demande.	
		LES ATELIERS DE L'HIVER :	
		• Fabrication de savon solide : 22 janvier • Les conifères à la rescousse pendant l'hiver : 29 janvier • 10 plantes qui aident le système digestif : 12 février • Quelles plantes mettez-vous dans votre jardin ou vos plates-bandes? : 19 février • Des semis et des boutures, comment faire? : 12 mars	

BABILLARD INFORMATIF DES ORGANISMES

AIDE AUX DEVOIRS		TUTORAT DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE	
INSCRIPTION :	Téléphone : 581 745-6191 Courriel : admin@centrelaleli.org Site Internet : www.centrelaleli.org	INSCRIPTION :	(coordonnées à gauche)
ENDROIT :	502, rue Saint-Hilaire, suite 102 (ancien presbytère de l'église Saint-Romuald)	CLIENTÈLE :	Enfants de 5 à 12 ans
COÛT :	Inscription requise pour chacune des activités. 5 \$ par enfant / par rencontre Pour une première inscription, prévoir 20 \$ de frais par famille (non remboursable).	DATES :	13 janvier au 2 avril
		HORAIRE :	Mardis et jeudis entre 15 h et 18 h
		DESCRIPTION : Rencontres individuelles ou en petit groupe de deux, une fois par semaine, basées sur l'apprentissage par le jeu et/ou par projet, dans le but d'améliorer la confiance en soi de l'enfant et sa motivation. Activité en jumelage avec des bénévoles de la communauté. Tutorat en anglais langue maternelle (aide à la lecture).	
CLIENTÈLE :	Enfants de 6 à 12 ans	BÉNÉVOLES RECHERCHÉS	
DATES :	12 janvier au 30 mars	Vous souhaitez aider les enfants et contribuer à l'avenir de la communauté?	
HORAIRE :	Lundi de 16 h à 18 h	Nous sommes à la recherche de bénévoles!	
DESCRIPTION : Activité d'aide aux devoirs en petit groupe un soir par semaine, après l'école, pendant l'année scolaire, afin de favoriser le rendement scolaire et l'engagement des jeunes.			



BABILLARD INFORMATIF DES ORGANISMES - SUITE

FRANCO-ANGLO



INSCRIPTION : (coordonnées page 26)

CLIENTÈLE : Enfants de 5 à 12 ans

DATES : 13 janvier au 31 mars

HORAIRE : Mardi de 16 h à 17 h

DESCRIPTION : Franco-Anglo est une activité bilingue visant à favoriser l'apprentissage des langues dans un cadre interactif et amusant. Au travers de jeux en groupe, les enfants ont l'opportunité d'apprendre et de pratiquer la langue de l'autre dans un environnement détendu et motivant. Chaque session est conçue pour encourager les échanges, renforcer la confiance en soi et promouvoir la communication bilingue de manière naturelle. L'activité s'adapte aux besoins et aux niveaux linguistiques des participants, afin de stimuler leur curiosité tout en développant leur compréhension orale et leur vocabulaire dans la langue cible.

Ensemble, les enfants explorent des jeux variés qui intègrent des éléments de la culture francophone et anglophone, créant ainsi une expérience d'apprentissage enrichissante et engageante pour tous !



LE CIRCUIT DES ÉMOTIONS *NOUVEAUTÉ*

INSCRIPTION : (coordonnées page 26)

CLIENTÈLE : Enfants de 6 à 12 ans

DATES : À venir

HORAIRE : 17 h à 18 h

COÛT : 10 \$ par enfant / par rencontre
(120 \$ pour la session)

Pour une première inscription, prévoir 20 \$ de frais par famille (non remboursable)

DESCRIPTION : Spectacle et ateliers de cirque, activités sportives et de zoothérapie pour apprendre à nommer, vivre et gérer ses émotions pour mieux réussir, à l'école comme dans la vie!

Le circuit débute avec un spectacle des productions Cirkaz : Cirk O'Pommes – Un spectacle éducatif de cirque et marionnettes sur la peur de l'échec, la procrastination et les outils pour y faire face : entraide, écoute, empathie.



CLUB D'ÉCHECS

INSCRIPTION : (coordonnées page 26)

CLIENTÈLE : Enfants de 6 à 12 ans

DATES : Les mercredis du 15 janvier au 1^{er} avril

HORAIRE : 16 h à 17 h : niveau débutant
17 h à 18 h : niveau intermédiaire

DESCRIPTION : Les enfants auront le plaisir de jouer aux échecs avec nos bénévoles dans le plaisir et la bonne humeur!

Ils amélioreront leurs techniques et leurs stratégies de jeux en plus de profiter de conseils adaptés à leurs niveaux.



AU CJE-ISJ, NOUS CHERCHONS DES EMPLOYEURS ENGAGÉS POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES EN ESTRIE !

Le mouvement EERÉ (Employeurs engagés pour la réussite éducative), porté par le réseau régional R3USSIR, vise à sensibiliser et accompagner les employeurs de l'Estrie dans la réussite éducative des jeunes, en particulier via la conciliation études-travail, et ce, dans un contexte de pénurie de main d'oeuvre qualifiée.

Plusieurs employeurs de l'Estrie, situés à Farnham, ont d'ores-et-déjà rejoint le mouvement ces derniers mois. Il s'agit de :

- Érika Larose, Tim Hortons
- Isabelle Paquette, Verger Kessler
- Mathieu Allard, Dimension Sport
- Sandra Said, dépanneur Voisin



N'attendez pas, faites comme eux ! Adhérez au mouvement EERÉ ! Ils font une réelle différence en offrant un environnement de travail favorable à la conciliation études-travail, en soutenant leurs jeunes employés dans leur parcours scolaire.

Pourquoi s'engager ? Parce qu'un jeune bien encadré, c'est un avenir plus solide pour lui, pour l'entreprise et pour notre communauté !

Vous êtes employeur et vous voulez en savoir plus ? Joignez-vous au mouvement EERÉ !

Ensemble, soutenons la persévérance scolaire, une heure de travail à la fois.

Contactez Rébecca au point de service de Farnham :

Téléphone : 450 337-8135

Courriel : rdpaquet@cje-isj.com

Messenger : Rébecca Cje

BABILLARD INFORMATIF DES ORGANISMES - SUITE



Inscription en ligne sur le site Web de l'Université du 3^e âge au www.usherbrooke.ca/uta/prog/estrie/brm, à compter du 17 décembre, dès 10 h.

Séance d'information et d'inscription le 17 décembre, de 10 h à 11 h 30, à la Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline-Martel (608, rue du Sud, Cowansville).

Détails des événements au www.usherbrooke.ca/uta/prog/estrie/brm

Cowansville au fil du temps, Partie 2	Mercredi 14 janvier	13 h 30 à 16 h	Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline-Martel (608, rue du Sud)	Coût : 10 \$
Procurations, mandats, testaments, DMA, DAAMM	Mercredi 25 mars	16 h 30 à 18 h 30	Centre communautaire de Bromont (117, boul. de Bromont)	Coût : 10 \$
Le microchimérisme, nouvelle science en développement	Mercredi 1 ^{er} avril	13 h 30 à 16 h	Hôtel de ville de Sutton (11, rue Principale Sud)	Coût : 10 \$
Mont Pinnacle « Une montagne en plein cœur »	Mercredi 22 avril	13 h 30 à 16 h	Au 2 ^e étage de l'hôtel de ville de Frelighsburg (2, place de l'Hôtel-de-Ville)	Coût : 10 \$
Histoire du Québec et du Canada, des Premières Nations à nos jours	Les lundis du 26 janvier au 23 mars	13 h 30 à 16 h	Au 2 ^e étage de l'hôtel de ville de Frelighsburg (2, place de l'Hôtel-de-Ville)	Coût : 130 \$
Le roi Arthur et les chevaliers de la Table Ronde : vérités légendaires et mensonges historiques	Les mardis du 10 mars au 31 mars	13 h 30 à 16 h	Centre communautaire de Bromont (117, boul. de Bromont)	Coût : 70 \$
Géopolitique de l'Afrique : comprendre les grands enjeux du continent	Les mercredis du 21 janvier au 25 février	13 h 30 à 16 h	Bibliothèque de Cowansville, salle Pauline-Martel (608, rue du Sud)	Coût : 110 \$
L'orchestre	Les jeudis du 29 janvier au 26 février	13 h 30 à 16 h	Hôtel de ville de Cowansville (220, place Municipale)	Coût : 92 \$
Cerveau et mémoire : Préservez vos capacités !	Les jeudis du 12 mars au 16 avril	9 h 30 à 12 h	Centre communautaire de Bromont (117, boul. de Bromont)	Coût : 110 \$
L'exploration spatiale	Les jeudis du 26 mars au 16 avril	13 h 30 à 16 h	Hôtel de ville de Cowansville (220, place Municipale)	Coût : 70 \$



RENCONTRES DU CLUB PHOTO PIXELART
Centre Anicet-Tessier (sous-sol)
(421, rue de l'Hôtel-de-Ville)

6 et 20 janvier, 3 et 17 février, 3, 17 et 31 mars,
14 et 28 avril, 12 et 26 mai et 9 juin à 19 h 30.

Bienvenue à tous!

Marché de Noël
Club des personnes handicapées de Brome-Missisquoi.
Du 8 au 11 décembre
De 10 h à 15 h
Local situé au 183, rue Principale, Sainte-Sabine



Pour information : 450 293-2326

Des idées cadeaux originales!

BABILLARD INFORMATIF DES ORGANISMES - SUITE



CLUB TROISIÈME ÂGE DE FARNHAM INC. Centre Anicet-Tessier (421, rue de l'Hôtel-de-Ville)

Le Club Troisième Âge de Farnham Inc. a pour mission d'organiser, structurer et réaliser des activités sociales et communautaires dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus. Pour plus de détails, contactez-nous au 450 293-5256 ou par courriel à club3age@videotron.ca.

ACTIVITÉS HIVER-PRINTEMPS 2026

LUNDI	Taï-chi (\$)	12 janvier au 23 mars (10 semaines)	9 h 30 à 10 h 30
	Crible	12 janvier au 27 avril (16 semaines)	13 h 15 à 16 h
MARDI	Vie active	13 janvier au 14 avril (14 semaines)	8 h 45 à 9 h 30 10 h à 10 h 45
	Shuffleboard (galet)	13 janvier au 26 mai (20 semaines)	13 h à 16 h
MERCREDI	Zumba Gold (\$)	14 janvier au 1 ^{er} avril (12 semaines)	9 h 30 à 10 h 30
	Jeu de poches et cartes	14 janvier au 27 mai (20 semaines)	13 h à 16 h
JEUDI	Poches Babette	22 janvier au 4 juin (20 semaines)	13 h 30 à 15 h 30
VENDREDI	Yoga sur chaise (\$)	23 janvier au 27 mars (10 semaines)	13 h 30 à 14 h 30
	Cours de danse (\$)	23 janvier au 10 avril (12 semaines)	15 h à 16 h
	Chorale	16 janvier au 29 mai (20 semaines)	14 h à 16 h
	Repas à emporter RÉSERVATIONS REQUISES (\$)	13 février, 13 mars, 10 avril et 8 mai	11 h 15 à 12 h 15
	Dîner des anniversaires RÉSERVATIONS REQUISES (\$)	23 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai et 12 juin	À compter de 11 h 15
SAMEDI	Soirée de danse (\$)	7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin	19 h à 22 h

OPTI-COCO

Samedi 4 avril, entre 13 h et 15 h

Au Centre de la nature (1400, rue Yamaska Est)

Chasse aux cocos de Pâques pour les enfants de 1 à 5 ans (doit savoir marcher) et chasse aux indices pour les enfants de 6 à 10 ans. Beau temps, mauvais temps.

Activité gratuite. Les enfants doivent être inscrits au plus tard le 30 mars, sur Zeffy, via le code QR, selon les disponibilités.

Surveillez la page Facebook du **Club Opti-Jeunesse de Farnham** pour les détails.



Samedi 2 mai dès 13 h
Au Centre de la nature
(1400, rue Yamaska Est)

Distances de 1, 2, 3 et 5 km.

Course gratuite pour les jeunes jusqu'à 17 ans.

Accueil à partir de 13 h.

Réchauffement et départs vers 14 h 15, en succession.

Cette course n'est pas chronométrée.

Les adultes peuvent accompagner leur enfant gratuitement. Si un adulte veut avoir dossard, médaille et collation : 7 \$, payable à l'inscription, sur Zeffy, via les codes QR.

Fermeture des inscriptions le 9 avril.



17 ans et moins



Adultes

Club Opti-Jeunesse de Farnham

BABILLARD INFORMATIF DES ORGANISMES - SUITE

le Naisseau d'Art

10 DÉCEMBRE À 20 H :

Ciné-Concert - Chaplin et The Kid

13 FÉVRIER À 19 H 30 :

Trio Yuki Isami - Musique japonaise

11 MARS À 20 H :

Ciné-Concert - La chair et le diable, 100 ans!

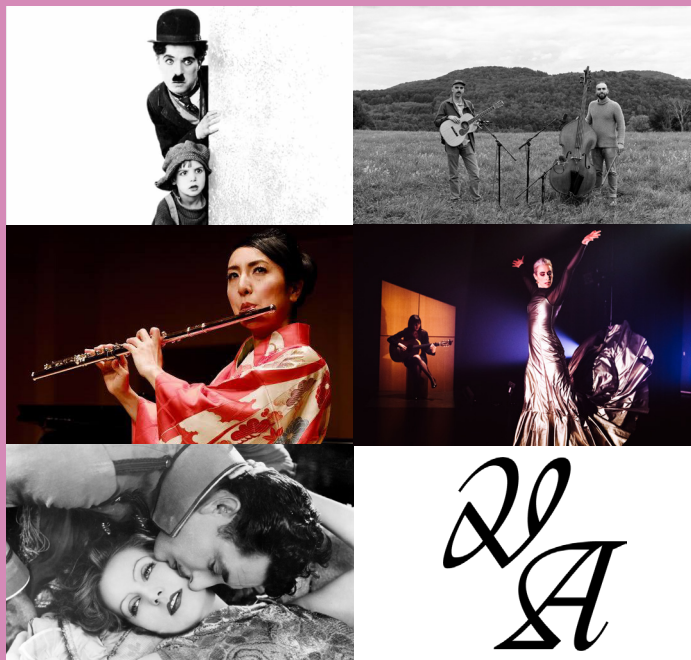
29 MARS À 15 H :

Duo Racines - Les frères Bachand

19 AVRIL À 15 H :

La Otra Orilla - Rite, Danse

Centre Saint-Romuald (500, rue Saint-Hilaire)



Information et achat de billets au www.levaisseauart.org

Demi-Marathon Optimiste de Farnham



Venez vous dépasser à notre 8^e édition !

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

CENTRE DE LA NATURE DE FARNHAM

Inscription en ligne jusqu'au
20 septembre 2026.

Les 50 premières personnes inscrites au
5 km et + recevront un bandana tubulaire
(Genre Buff) gratuit!

Possibilité de trajet allant du 1 km jusqu'au
demi-marathon (21,1 km).

Toute les distances sont
offertes en cani-course ou
cani-marche.

Inscriptions au <https://www.dmof.org/>

Club Opti-Jeunesse de Farnham



UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT !



Transport
adapté



Transport
collectif



Projets pilotes
en transport

Découvrez nos options de transport
simples, accessibles et abordables !

INFORMEZ-VOUS !



TRANSPORTBM.COM | 450 263-7010